

A quelles conditions peut-on parler de négation dans l'image?*

Jean-Marie Klinkenberg

Aux mânes d'Émile Zola,
et pas à cause des contes à Ni-non.

Des conclusions ont pour but de pointer les convergences qui se sont manifestées au cours d'un colloque, mais aussi les lignes de clivage qui se sont révélées, afin de contribuer à la description du *status quæstionis*, voire de mettre au clair la structure du champ disciplinaire au moment de la rencontre. Mais elles peuvent aussi avoir pour objet l'apport collectif à la problématique: au delà des réponses que chaque communication donne aux questions particulières qu'elle pose, peut-on considérer que le problème soumis aux participants par ceux qui ont pris la responsabilité de proposer le thème de la rencontre a reçu collectivement des solutions faisant avancer la réflexion sur ladite thématique? Des solutions qui devraient constituer un socle autorisant par la suite de nouvelles avancées, et qui n'auront dorénavant plus à se reformuler *ab ovo* (pour continuer à parler latin)... Conclure, ici, s'apparente donc à une autre pratique: l'évaluation. Or cette évaluation était d'autant plus importante dans le cas précis de ce colloque que son programme formulait une demande ciblée, bien explicitée par son titre: *L'image peut-elle nier?*

Je remplirai ma première fonction en affirmant qu'on peut assurément repérer un certain nombre de convergences thématiques ou conceptuelles, sur lesquels je vais revenir et que ce nombre est rassurant. Mais, lorsque je veux m'acquitter de ma seconde responsabilité, force m'est de constater que le travail commencé à Liège est très loin d'être terminé. Répondre à la question de savoir si l'image peut nier n'a été le projet

* Conclusions du Président de l'International Association for Visual Semiotics en marge du Colloque international *L'image peut-elle nier? Explorations dans les domaines artistique et scientifique*, Université de Liège, les 15 et 16 décembre 2011.

Cfr. <http://www2.academieroyale.be/academie/documents/LImagepeutellenier12809.pdf>

principal que d'une petite proportion des communications (au premier rang desquelles je situerai celles de Gian-Maria Tore, de Maria Giulia Dondero, même si des éléments de réponse se trouvent aussi chez d'autres, comme Odile Le Guern ou Sémir Badir). Elle n'a du coup pas vraiment reçu de réponse collective solidement argumentée. En repérant les convergences, je tenterai d'apporter ma contribution à cette problématique, en remerciant tous les participants pour les suggestions qu'ils m'ont faites sans le savoir.

1. Nier? Prédiquer?

1.1. Des questions préjudicielles

Cette retenue s'explique sans doute par le fait qu'une question préjudicielle a très peu été posée, du moins explicitement. Cette question est la suivante: qu'est-ce qu'une négation? J'entends: qu'est-ce qu'une négation en général? Question qu'il est nécessaire de poser pour appliquer avec pertinence le concept à l'image tant que la négation par ladite image n'a pas reçu une définition stable et pouvant faire consensus. Qu'est-ce que ce concept recouvre? A quelles conditions peut-on l'utiliser pour traiter des sémiotiques visuelles en se prémunissant contre les confusions?

Cette première question s'adosse à une autre: la négation semble liée à la prédication, au point que certains font même de la seconde une condition de la première. Dès lors, il faut aussi se demander si l'image peut prédiquer. A cette seconde question, il a parfois été répondu. Mais ces réponses vont en sens divers: oui pour M. G. Dondero et Jean-François Bordron, non pour O. Le Guern. Mais les uns et les autres n'ont eu ni la possibilité ni le temps de confronter leur argumentation *pro et contra* (leur objet n'était d'ailleurs pas là)¹.

Faute de poser la première question explicitement, les participants se sont fondés sur des définitions implicites de la négation. Et celles-ci sont tellement divergentes qu'elles ont abouti à la quasi-dilution du concept de négation. J'ai en effet été frappé par le fait que dans nombre de communications la négation était un élément d'un paradigme dans lequel on trouvait aussi altérité, opposition, dissimilitude, différence, antinomie,

¹ Oui aussi pour Yvan Darrault-Harris. Mais ce dernier partait d'un corpus très particulier: une allégorie. Autrement dit un énoncé qui, même s'il était purement iconique, convoquerait un ensemble de discours non exclusivement visuels et où la présence de la prédication peut se vérifier; qui plus est, nous avons ici une allégorie se manifestant dans le cadre très particulier d'un énoncé pluricode, où la composante linguistique peut éventuellement (mais on peut et doit en discuter...) apparaître comme produisant une prédication. Cet exemple ne permet donc pas de donner une réponse générale à la question de la prédication.

dénégation, distinction, déceptivité, inversion, renversement, dédoublement, changement: tous termes qui ne sont assurément pas synonymes. Certains d'entre eux renvoient à un effet (comme déceptivité), d'autres à une relation structurelle (comme opposition), d'autres encore à ces deux types de phénomènes simultanément. Mais ce n'est pas tout: on a encore eu «le caché», «le manque», «le mystère»... Et des phénomènes perceptifs – comme les bistabilités – ou rhétoriques – comme les substitutions et les permutations – ont aussi pu être considérées comme des négations.

Il importe donc de mettre de l'ordre dans ce foisonnement. Et une intervention de Sémir Badir me donne l'occasion de préciser cette nécessité. Commentant la communication de Carolina Lindenberg Lemos à l'aide d'une intuition de Zilberberg, S. Badir suggère que la relation entre deux termes a et b peut elle même être prise dans une négation avec le «terme complexe». J'observe que c'est là tenir une position à la fois très stricte – la première relation est nécessairement de complémentarité, et conforme à la définition logique de la négation, que je vais rappeler ci-après – et une très ouverte, puisqu'elle fait une négation de ce qui apparaît comme une relation d'hyponymie ou une relation dialectique. Or ces relations (comme celle du tout à la partie, de la partie au tout, ou celle d'hyponymie) ont peut-être intérêt à conserver leur spécificité, sans se diluer dans une catégorie trop vaste qui serait une relation de négation trop largement comprise.

Comme G.M. Tore, dont j'ai apprécié le niveau d'exigence épistémologique, je pense donc – et je pense ce genre de choses depuis des décennies (cfr. Klinkenberg [1996]) – qu'il faut poser la question de la négation dans le cadre d'une sémiotique générale dans laquelle aucune sémiotique particulière ne devrait être ou privilégiée ou méprisée, et qu'il faut gérer avec une extrême prudence les transferts terminologiques des unes aux autres². Il est donc indispensable d'avoir connaissance des concepts élaborés dans les sémiotiques où ils sont déjà établis, sans que ceci signifie qu'on les privilégie pour la cause. C'est nécessaire tout simplement parce que ces définitions «institutionnelles» de la négation ont pesé, qu'on le veuille ou non, sur les définitions «sauvages» à l'œuvre dans ce colloque.

Je dois donc rappeler cursivement les valeurs logique et linguistique du concept, lesquelles n'ont été exploitées explicitement que par de très rares intervenants, parmi lesquels Philippe Lombard et Jean Winand, mais qui ont sans nul doute influencé nos débats.

² On sait à quels mécomptes a mené l'application sans précaution du mot «métaphore» à la communication visuelle (cfr. Klinkenberg [1993]).

1.2. Dépasser les modèles de la logique et de la linguistique

En logique, les choses sont simples: la négation est un opérateur unaire (ne portant que sur un argument) qui renverse la valeur de vérité de son opérande. Les deux éléments importants de la définition sont ici «valeur de vérité» et «opérateur»: un opérateur est par définition extérieur à l'opérande, et sa présence justifie qu'on traite la négation en termes de syntaxe.

La valeur linguistique du concept semble à première vue assez proche de la précédente: dans nombre de langues, on peut en effet renverser la valeur de vérité d'un élément de l'énoncé à l'aide d'un opérateur (comme «ne... pas» en français). Mais «négation» renvoie en linguistique à une gamme de phénomènes bien plus étendue, et il faut savoir gré à J. Winand de l'avoir rappelé. C'est en effet une opération qui consiste à appliquer une transformation à une phrase ou à un constituant d'énoncé, transformation qui – sur le plan non point sémantique mais pragmatique – a la répercussion suivante selon Quine (1960): transformer l'énoncé qui incite à l'assentiment en un autre qui incite au dissentiment, et vice versa.

On note donc immédiatement que la négation linguistique est un phénomène très différent de la négation logique. En simplifiant beaucoup, les différences sont au moins au nombre de cinq: (1) dans le linguistique, on n'est pas dans le tout ou rien, c'est-à-dire dans la complémentarité (au sens mathématique du terme: le complémentaire d'une partie X d'un ensemble E est constitué de tous les éléments de E n'appartenant pas à X); (2) la négation n'y concerne pas que les propositions, mais peut affecter les constituants d'énoncé, dont la nature et les dimensions varient selon les langues: on peut nier un circonstant ou une modalité, comme l'a rappelé le même Winand; (3) elle ne concerne pas non plus les seuls énoncés assertifs: la transformation peut parfaitement affecter les énoncés interrogatifs ou impératifs; (4) la transformation ne s'opère pas nécessairement par une marque syntaxique: elle peut advenir grâce à des marques lexicales, ou morphologiques; (5) les contenus sémantiques de la négation linguistique ne peuvent être appréhendés de manière simple (elle ne se limite donc pas à renverser la valeur de vérité); ce qui explique qu'on les définisse par leurs effets pragmatiques.

En guise de synthèse provisoire, je note – ce qui aura son importance pour la suite – que la négation est nécessairement une opération nécessitant deux éléments (mais c'est une dyade différente de celle de la logique, où l'a avait opérateur + opérande): comme il s'agit d'une transformation, l'opération implique un transformé et un transformé. Con-

trairement à ce qui a pu être avancé, on ne peut en effet concevoir une négation qui ne serait pas négation de quelque chose.

Le spectaculaire élargissement que l'on observe lorsque l'on passe du logique au linguistique suggère que la conservation en sémiotique du caractère strict que le concept de négation absolu a en logique, tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique, n'est pas un impératif absolu.

Il suggère aussi qu'une théorie de la prédication n'est pas indispensable pour résoudre la question de la négation iconique. On note d'ailleurs en effet deux choses à propos de la prédication.

1) La première est que la prédication n'a pas dans la doxa sémiotique la valeur stricte que le concept a en logique, mais présente un spectre d'application plus large. Je rappelle que selon Greimas (1966), les syntagmes font nécessairement apparaître un certain nombre de dichotomies classématiques, dont l'une est l'opposition discret/intégré. Pour lui, un sémème discret apparaît posé comme objet unitaire et substantiel: ce sera un actant. De même un sémème intégré est un ensemble de déterminations sémiques, qu'il appelle prédicat. Un message élémentaire sera donc constitué par un actant combiné à un prédicat. Le prédicat n'a pas ici le sens qu'il a dans la logique scholastique de qualité que l'on attribue à un sujet à l'aide d'une copule, mais se rapproche du SV.

2) D'autre part, on doit sans doute dépasser même cette conception de la prédication. La proposition déjà ancienne de Greimas formalisait en effet, en la dépassant, la conception prédicative du langage (clairement exposée par Pradines [1948]), dont on sait aujourd'hui qu'elle était trop étroitement liée à la grammaire classique élaborée pour rendre compte des langues indoeuropéennes. Sans doute est-il plus prudent d'élargir la perspective, et d'utiliser la terminologie thème-rhème.

2. *Négation ou négativité?*

On est donc fondé à élargir la notion de négation. On peut par exemple l'appliquer non seulement aux relations de complémentarité, mais aussi à celle de contrariété. Toute la question est de savoir jusqu'où on peut élargir la relation de négation, sans la diluer dans une catégorie trop vaste, où elle se confondrait avec d'autres relations utiles: et donc de rechercher, comme le suggère Winand (qui mobilise ici la notion de prototype), un noyau dur pertinent.

Il faut donc refermer quelque peu l'éventail que mon constat du § 1 avait montré bien ouvert. Et pour cela observer également le niveau où se situent les relations auxquels ces termes renvoient. Et l'on peut ici distinguer trois niveaux: celui du système, celui de l'énoncé et celui de l'énonciation. Commençons par le premier.

Quelques uns parmi les intervenants parlent de négation lorsque les éléments présents dans une image peuvent être décrits à l'aide de systèmes construits sur la base d'oppositions. A la suite de Sartre, J.F. Bordron nous dit ainsi que la négation est con-substantielle à l'image, qu'elle gît dans sa structure même, parce qu'elle porte une absence. Cette idée est aussi présente chez Carolina Lindenberg et chez Marion Colas-Blaise. Et elle constitue assurément une preuve de la difficulté que l'on a de concevoir la négation dans le visuel.

Mais superposer la négation et la différence est problématique. En effet, on ne fait là que confirmer la doxa sémiotique, bien établie depuis Saussure et Hjelmslev. Elle énonce que le sens se construit sur la base d'oppositions, et il est des lors normal que chaque élément présent soit pris, dans l'absolu, dans ce jeu d'oppositions. Dire que ces oppositions ont un caractère négatif et que l'on a par conséquent une négation dans les énoncés où ils sont mobilisés relève presque du jeu de mots. Il ne faut pas confondre en effet cette négativité constitutive des systèmes – qui est une stricte complémentarité – et la négation comme acte d'énonciation ou comme trace dans un énoncé. De même, constater que les objets de notre perception se présentent dans leur individualité parce qu'un contraste les a isolés du continuum d'où nous les avons extraits en le discrétisant, c'est se référer aux bases des mécanismes de la perception qui, par les mécanismes de seuillage que le Groupe μ a décrit en plusieurs reprises (cfr. Groupe μ [1992], [2004] et [2011]), joue de l'identique et du différent. Mais cette différence, qui indique le lieu exact où le sens se densifie, ne gagne pas à être qualifiée de négation. Car ce serait dire que le monde du sens, dans son intégralité, se résorberait dans la négation.

On s'interdira donc de superposer négation et négativité, fait de parole et fait de langue. La négativité nous dit beaucoup de choses sur l'organisation du système qui donne sens aux images comme au monde, mais ne nous dit rien sur le pouvoir qu'a l'image d'exprimer une négation. Lorsque M.G. Dondero nous exhorte à ne pas confondre positivité avec affirmation («L'image n'affirme pas ce qu'elle met en scène, ne l'assume pas pleinement», nous dit-elle), c'est à bon droit. Mais de ce que l'image n'affirme pas, on peut aisément déduire qu'elle ne n'infirme pas non plus. Et si l'on ne doit pas confondre positivité et affirmation, cela implique qu'on ne doit pas confondre négation et négativité.

3. La négation dans l'énoncé

Restent donc les cas où l'image exprime bien la négation. Ce qu'il y a de commun à tous ces cas, c'est l'existence d'une relation entre deux éléments que l'on peut décrire comme une transformation (transformat et transformé) entraînant les conséquences pragmatiques envisagées plus haut. Mais ici encore une distinction s'impose, car il faut rendre compte de deux types de configurations.

D'une part, il y a les cas où c'est à l'intérieur même d'un énoncé visuel que cette relation s'établit. En termes simples, je vise les cas où un élément nie un autre dans l'énoncé. D'autre part sont les cas où cette relation de transformation s'établit depuis l'extérieur de l'énoncé: lorsqu'une voix venue de cet extérieur dit «cet énoncé visuellement» ou dit «je dis le contraire de ce que dit cet énoncé». Je vais revenir ci-après (§ 4) à cette seconde famille de cas.

Dans les premiers, il faut se montrer prudent. Comme on l'a déjà suggéré, toutes les stratégies fondées sur la présence dans l'énoncé de valeurs contradictoires ou complémentaires ne sont pas nécessairement des négations.

Prenons deux exemples concrets. Je prendrai le premier chez Caroline Jullien, qui nous montre des images jouant sur le thème de l'infini. La thèse est ici que l'infini se définit comme négation du fini; et on est bien ici devant la définition d'un complémentaire (constitutif de la définition de la négation en logique). Commençons par noter que la relation de complémentarité est symétrique: le fini peut donc être décrit comme le complémentaire (la négation?) de l'infini. Cette opposition structurante est une donnée de base. Mais les énoncés où ces deux valeurs sont convoquées et actualisées produisent-ils pour la cause une négation? Ce à quoi nous font assister ceux qui ont été commentés, ce sont plutôt aux efforts pour produire une représentation de l'infini par des moyens finis, la contrainte technique incontournable étant le caractère nécessairement fini de la représentation. L'objectif n'est évidemment pas de nier l'infini – au sens où on renverserait la valeur de vérité de l'opérande que serait l'infini: en termes vulgaires: de dire qu'il n'est pas vrai –, ni même de l'évacuer, c'est bien plutôt de montrer le chemin qui va vers ce «conçu» (je vais revenir à ce terme) au moyen d'une représentation finie. En guise de provocation, on pourrait dire que, plutôt qu'une négation, nous avons une double affirmation. Autre exemple: nombre d'énoncés de gags cinématographiques finement analysée par G.M. Tore n'ont pas pour objectif de nier, c'est-à-dire de rendre présente une opération de négation, mais de surmonter une opposition (dans *Mon oncle*, celle du fauteuil et du canapé, du solide et du fragile). Certes, cette opposition est le

présupposé encyclopédique de l'opération, et elle est donc manifestée, mais elle n'est pas assertée, et n'est donc pas l'objet de l'énoncé.

Il n'en reste pas moins qu'un fort noyau de phénomènes textuels peuvent être décrits comme des négations. Ils se laissent tous ramener à un schéma général, dont les cas particuliers ont été illustrés par de nombreux intervenants. Ce schéma répond aux conditions suivantes:

1) l'énoncé doit être poly-isotope (cfr. Groupe μ [1977]). J'ai insisté plus haut sur la nécessaire dualité comme éléments du noyau dur du concept de négation;

2) parmi les isotopies présentes, deux au moins doivent se présenter dans une relation de contradiction.

Les techniques permettant la production de cette poly-isotopie sont nombreuses. J'en énumère ici quelques unes, que les exposés du colloque ont illustrées.

1) *Mobilisation de «sémiotiques à négation»*. Un premier procédé consiste à introduire dans l'énoncé des éléments provenant de sémiotiques possédant des opérateurs de négation dans leurs ressources. Ce type de négation affecte donc, par définition, des énoncés pluricodes (cfr. Klinkenberg [1966] et [2008]).

Le texte de présentation du colloque a pointé ces cas, tout en soulignant que c'étaient les plus aisés à manipuler et peut-être les moins intéressants: «En dehors des cas triviaux d'usage d'un symbole ou quasi-symbole (croix, barre oblique, couleur rouge, etc.), les formes de négation de l'image sont toutes "indirectes"»³.

Il n'en reste pas moins que ces techniques sont très présentes, et relativement variées. Elles vont de la mobilisation du langage verbal (cfr. Klinkenberg [2008]) – dont l'exemple achevé est le fameux *Ceci n'est pas une pipe*, commenté par Bernard Vouilloux – à celle de signes spécialisés, comme ces opérateurs de négation affectant des hiéroglyphes à fonction idéographique du type de ceux qu'a analysé Valérie Angenot (transpercements, brisures). De telles procédures peuvent d'ailleurs également «introduire la prédication au cœur de l'image», selon la belle formule de Bordron.

2) *Mobilisation d'un récit*. Un récit peut produire la transformation qui définit la négation. Or, la temporalité – une caractéristique majeure du récit – peut être injectée même dans l'image fixe, comme l'a montré le Groupe μ (1997). Gian Maria Tore a montré, dans les gags cinématographiques qu'il analyse, de beaux exemples de segments discursifs à fonction négative. Le récit permet de manifester des propriétés qui, sans lui, ne seraient que virtuelles (par exemple le trait «fragilité» d'une carafe ne s'actualise que

³ Le floutage pouvant peut-être constituer une manifestation plastique de ces marques, comme le suggère Odile Le Guern.

s'il y a une transformation narrative: lorsque nous la laissons tomber et qu'elle se brise; ou lorsqu'à l'inverse elle ne se brise pas lorsque nous la laissons tomber...).

3) *Enchâssements*. Les enchâssements, dont on raffolait naguère en les nommant «mise en abyme» ou «tableau dans le tableau», permettent que des contradictions s'établissent entre l'énoncé enchâssé et l'énoncé enchâssant. Or ces phénomènes sont nombreux. Ils peuvent aller jusqu'à comprendre des configurations spatiales complexes (comme le musée lui-même, qui joue un rôle déterminant dans l'allocation de sens, ainsi que l'a montré l'analyse d'une installation par Carolina Lindenberg; mais cfr. aussi Groupe μ [2002]).

4) *Partitions*. Très proche de la technique de l'enchâssement est celle des partitions, permettant la production d'énoncés clivés. On peut facilement mobiliser une contradiction à l'intérieur d'une image au prix de ce clivage. C'est ce qu'ont fait voir Dondero et Lombard avec leurs images dédoublées ou fragmentées: la relation entre les sous énoncés peut établir des relations de contradiction, qui sont des oppositions fondatrices actualisées: soliloque vs dialogue, etc.

D'autres techniques existent encore, dont certaines n'ont pas été analysées dans les communications au colloque. Par exemple, la contradiction interisotopique peut mobiliser des isotopies du contenu d'une part et des isotopies de l'expression de l'autre. C'est l'exemple d'un paysage d'hiver qui serait peint en couleurs chaudes.

Toutes ces techniques doivent être considérées comme des embrayeurs de négation: l'enchâssement ou la partition ne produisent pas *ipso facto* la négation, mais produisent seulement une des conditions nécessaires pour l'apparition de celle-ci: la poly-isotopie.

4. *La négation par l'énonciation*

Dans son introduction à nos travaux, M.G. Dondero disait que la négation dans l'image était une question nouvelle, ayant certes largement percolé dans tous les travaux sémiotiques de ces dernières années, mais qui se voyait posée explicitement pour la première fois.

Au risque d'être immodeste, je voudrais rappeler qu'en 1978 déjà, dans un dossier sur l'ironie paru dans la revue *Poétique*, le Groupe μ avait publié un travail intitulé *Ironique et iconique*. Or dans l'ironie, la négation – au sens élargi que j'ai prévu, incluant la contrariété – est bien impliquée. En effet, l'ironie est un cas particulier de double sens, se définissant par la formule: «en énonçant x, A veut faire entendre non pas non-x mais le contraire de x». Dans cet article, nous pointions déjà la difficulté que présente la mo-

bilisation de la contradiction dans l'image. Et les réponses que nous formulons alors me rappellent ce passage important du texte de présentation du colloque: «Les spécificités sémiotiques les plus utiles à la description de la négation dans l'image nous paraissent relever de ce qu'on a coutume d'appeler l'énonciation».

Confirmant par avance cette affirmation, nous montrions déjà que l'étude de l'ironie n'était possible que moyennant une considération des modes de l'énonciation iconique. La structure antiphrastique constitutive de l'ironie ne s'établit que par la considération des modalités énonciatives: «Alors qu'en régime linguistique l'ironie est en principe *in absentia*, il semble que l'image en fasse plutôt une figure *in præsentia*. [...] L'image ironique procède assez systématiquement sur le mode de la double énonciation [...], c'est-à-dire qu'elle fonctionne à partir de deux discours dont l'un "dit" l'autre. L'image ironique constitue un énoncé rapportant, sinon contenant, explicitement ou implicitement, un autre énoncé. [...] La structure antiphrastique de la figure tend, dans l'image, à s'assumer dans le jeu contradictoire de deux positions de discours».

On retrouve donc ici ce qui aura été une des constantes de ces journées: le clivage énonciatif rejoint la «duplicité modale» de Dondero, la «double énonciation» d'Odile Le Guern ou encore le «double regard» de Lombard.

Et Le Guern d'aller plus loin en soulignant le rôle capital assumé par l'énonciataire dans ce processus de dédoublement: «Il n'y a de négation pour celui-ci que quand il est en mesure de rétablir l'affirmation qui en est le présupposé nécessaire» précise-t-elle. Nous-mêmes soulignons que «toute l'efficacité du procédé [ironique] vient de ce que l'une de ces positions, l'extradiégétique, a pouvoir sur l'autre, son objet» (cfr. Le Guern [1978]: 433-434): «c'est seulement dans le procès de lecture de l'ensemble de l'image que se réalise la mise en rapport (ironique) des pôles antonymiques. Leur coprésence n'existe réellement que là».

D'où l'importance du métasémiotique bien pointée par Dondero. Et il est frappant que dans beaucoup d'exemples allégués au cours de ce colloque, la négation a résidé dans le discours qui a permis d'analyser l'image, et non dans cette dernière.

5. *Enoncés et séries*

Avec l'énonciation, nous sortons de l'énoncé. Et nous pouvons généraliser ce qui vient d'être dit à son propos et à propos de techniques comme l'enchâssement.

Au cours de ces journées, une autre convergence est en effet apparue dans la description des mécanismes embrayeurs de négation: le fait que quand une image nie, elle

nie toujours quelque chose qui lui est extérieur ou qui la dépasse. Si pour certains elle ne semble possible que moyennant l'insertion dans cet ensemble plus vaste, il faut voir là une conséquence plutôt qu'une cause: l'insertion dans l'ensemble est une des conditions de production de la négation. Ce thème de l'insertion dans un ensemble est revenu à bien des reprises au cours du colloque: par exemple chez Bordron, Beyaert, et spécialement chez Marion Colas-Blaise.

Cet ensemble englobant peut être de deux types. Ce peut être:

1) la série dans laquelle l'image s'insère: série générique, série stylistique, série sociale, série historique... Certaines caractéristiques de l'image peuvent contredire le trait reconnu à la série, ce qui l'apparente à la négation. Notons qu'elle doit pour cela comporter deux sous-ensembles de marques: d'une part des marques de conformité, autorisant l'inclusion dans la série; de l'autre et des marques de non-conformité, l'écartant de cette série, ou au moins interdisant d'en faire un membre prototypique de la série: c'est le «sabotage» d'Anne Beyaert. Lorsque Sémir Badir commente un «anti-portrait» de Magritte, on constate aisément que cet énoncé comporte un ensemble de traits effectivement déviants, mais aussi un autre ensemble qui pousse à évaluer l'énoncé par rapport au modèle du portrait. C'est à cet équilibre, fait de conformité et de refus de conformité, que Badir donne le nom de «concession».

2) la sémiotique sur la base de laquelle elle est supposée être performée. Ici encore, l'image doit présenter deux sous-ensembles en équilibre : le premier doit permettre de reconnaître son appartenance au paradigme des énoncés performés sur ce critère, le second devant mettre cette appartenance en question.

Dans les deux cas, ce qui est qualifié de négation réside dans le rapport qui s'établit entre le type et l'occurrence.

Or ce rapport ne peut être utilement traité qu'en termes de normes et de déviations (cfr. Merton [1966]). La préoccupation de la négation introduit ainsi dans nos propos une dimension historique (bien présente chez Colas-Blaise ou chez Vouilloux) et sociale qu'on n'a pas l'habitude d'y voir. C'est que les normes sociales, très présentes dans le discours sémiotique, ne le sont qu'implicitement, car leur explicitation serait doublement suspecte. Suspecte tout d'abord aux yeux d'une discipline sur laquelle pèse lourdement une tradition de pensée essentialiste. Suspecte ensuite aux yeux de l'idéologie de la modernité, qui domine l'esprit des spécialistes des arts depuis le XIXème: on sait que pour eux «le poète est semblable au prince des nuées», et que son destin est préci-

sément d'échapper aux normes⁴. Mais la mobilisation de ces normes est bien nécessaire pour que l'on puisse concevoir l'écart qu'est la négation.

Les travaux présentés au cours du colloque montrent bien que l'on peut envisager nombre de niveaux dans la constitution des séries: depuis l'ensemble potentiellement infini des énoncés performés dans une sémiotique donnée, jusqu'à des micro-séries comme la paire d'énoncés juxtaposés ou encore le couple recto-verso (cas exemplifiés par Dondero). L'important étant ici qu'existent des indices de leur sérialité. Si on admet cette conception minimaliste de la série, c'est ici aussi qu'auraient pu prendre place les partitions d'images envisagées au § 3.

6. Rhétoriques, médiations

A travers des terminologies nouvelles et éclatées, on a retrouvé, tout au long du colloque, la problématique de l'écart, qui, tout au long du XXème siècle, a accompagné les développements de la stylistique et de la néorhétorique: il fut ainsi question de déplacement, de bougé, de déviation; ce furent aussi le renversement, la transgression, le reniement, le scandale, ou encore le sabotage d'A. Beyaert.

Ceci nous ramène donc à la rhétorique, qui a été très présente au cours de ces journées, parfois plus furtivement, comme chez Angenot ou Bordron, parfois subtilement, comme chez Lombard avec la métalepse ou chez Tore, avec une typologie des phrases parmi lesquelles on trouve la réfutation, d'autres fois encore massivement, comme chez Caroline Jullien, qui m'a fait plaisir en n'oubliant pas la synecdoque aux côtés de la métaphore, plaisir que n'a pas manqué de me faire également Sémir Badir. Et présente, la rhétorique l'a été sous ses deux espèces: la rhétorique figurale (au sens où cet adjectif dérive de «figure»: cfr. Badir et Klinkenberg [2008]) et la rhétorique argumentative.

Or la rhétorique – toutes orientations confondues – est bien la discipline s'occupant de la gestion des différences.

⁴ On reconnaît là le thème bien traité par Claude Abastado ([1979]: 130-131): «Le mythe du Poète, dans la crise que traverse l'institution littéraire au XIXème siècle, est une réponse aux questions que posent les écrivains [...]. Quel rôle incombe aux écrivains en face d'un pouvoir sans grandeur et d'une foule sans visage [...]. À ces questions le mythe répond de manière détournée par l'image du Poète [...]. Le mythe rétablit entre les individus, une hiérarchie que l'idéologie humaniste et le droit révolutionnaire tendaient à nier [...]; il fait de la littérature une pratique élitaire, une sortie de privilège [...]. Le Poète se retrouve seul, coupé de toutes les classes sociales, piégé dans sa négation, condamné au refus et au mépris».

Si nous considérons la rhétorique de l'argumentation – et soit dit en passant je rappelle que l'argumentation dans l'image a été le thème du dernier congrès de l'ASV, tenu à Venise en 2010 (cfr. Migliore [2011]) –, je rappellerai que Michel Meyer (2008), à la suite de Perelman (1958), la définit comme la discipline étudiant la gestion des différences, ou encore les distances entre les partenaires. L'argumentation consiste toujours en une renégociation d'une opposition, dans laquelle les termes sont à la fois conjoints et disjoints⁵. Argumenter, c'est réaménager cette opposition, donc recourir à une médiation.

Gian Maria Tore a à cet égard rappelé la formule de Peirce, pour qui la figure permet de surmonter les contradictions. Je préfère quant à moi utiliser le concept de médiation, emprunté à Lévi-Strauss. Pour ce dernier, une part importante de l'activité symbolique humaine consiste à jeter un pont entre les aspects contradictoires de l'univers du sens (l'inerte et le vivant, la vie et la mort, etc.). Car, bien que ces disjonctions constituent le fondement des échanges sémiotiques, elles n'ont pas un caractère définitif: une nouvelle conjonction peut s'élaborer entre les termes qu'elles opposent. Grâce à la médiation, les contraires admettent la possibilité que leur contrariété soit rachetée. Une phrase de Lévi-Strauss sur ce processus est restée célèbre: «La pensée mythique procède de la prise de conscience de certaines oppositions et tend à leur médiation progressive» (Lévi-Strauss [1958]: 248).

Or l'image est susceptible de présenter une certaine discursivité, qui la rend en principe propre à l'argumentation, et donc aux médiations. Les médiations peuvent advenir non seulement dans des objets, mais aussi dans des procès auxquels l'icône peut référer, comme je l'ai rappelé. Et ici, bien sûr, l'allégorie, abordée par Darrault, s'offre comme un exemple de choix.

Un corolaire de la tabularité des sémiotiques visuelles est que dans les médiations connues, et décrites ailleurs⁶, ce sont les immédiates – donc les figurales – qui sont apparemment les plus aisément réalisables par l'icône. Et dans les médiations discursives

⁵ Il n'y a en effet échange que dans la mesure où il y a à la fois distance et proximité entre les partenaires. Une identité totale supprime tout besoin de communication, et celle-ci est impossible dans le cas d'une altérité totale.

⁶ On peut distinguer les médiations symboliques ou archétypiques, impliquant des objets (le pain, le vin, l'arbre) ou des procès (le vol, le labour, le jeu, le sport, la création artistique, la domestication, la libation, le coït, l'ingestion...), que ces objets ou procès soient ou non repris par des énoncés verbaux ou iconiques, et des médiations discursives. Ces dernières peuvent être immédiates ou progressives. Les immédiates sont bien représentées par les figures, les progressives par le récit ou l'argumentation. Cfr. Groupe μ [1977], Klinkenberg [1996].

progressives, on peut s'attendre à ce que ce soient les narratives qui soient le plus aisément privilégiées: en effet, l'icône est décidément dépourvue des marques logiques (subordination, coordinations, connecteurs logiques ou dialogiques), réputées les plus aptes à charpenter une argumentation. Mais c'est ici que la narrativité prend le relais, pour produire des médiations argumentatives, bien présentes dans les analyses de Tore. Le récit consistant en la production de relations chronologiques, souvent requalifiées en relations causales en vertu du principe *post hoc, ergo propter hoc*, le récit iconique est en effet potentiellement riche de schèmes rhétoriques. On sait par exemple que dans l'argumentation par les conséquences, le jugement de valeur porté sur une conséquence est transféré à sa cause. Un schème rhétorique qui est parfaitement réalisable par l'icône.

Du côté de la rhétorique figurale, je rappellerai que son effet provient de la dialectique entre le degré perçu (ce que Zilberberg appelle habilement le «survenir») et le degré conçu provisoire (qui est l'attendu non réalisé, ce qui aurait pu – ou dû – être mais qui n'est pas), le perçu étant une négation de ce conçu (l'extrémité de cigare comme «non queue de poisson» dans l'exemple de Magritte commenté par Bordron). Cette relation est le premier stade de la figure, avant l'établissement du sens dialectique. C'est sans aucun doute celui-ci qui importe dans la figure (comme compte principalement le dépassement de l'opposition entre le fini et l'infini, entre le fragile et le solide dans les exemples allégués plus haut). Mais ce stade oppositionnel – négationnel? – est son sous-bassement indispensable.

En conclusion, une définition de la négation dans l'image ne saurait être de type essentialiste: elle doit simplement être un instrument apte à rendre des services dans l'analyse. Elle ne doit donc pas être simplement un nouveau nom venant baptiser des phénomènes déjà bien connus et décrits sous un nom institutionnalisé (par exemple les oppositions constitutives). Pour rendre les services qu'on attend d'elle, elle doit se situer quelque part entre la définition stricte de la négation en logique, dont l'application à l'image est une chimère, et la dilution totale qui consiste à fédérer sous son drapeau toutes les relations d'opposition, de contraste, de différence, de disproportion, d'antinomie, de contrariété et, à la limite toutes les relations syntagmatiques paradigmatiques possibles.

Je propose dès lors tout simplement de la limiter à des manifestations sémiotiques, et non à des structures potentielles. A des manifestations ayant pour résultat de produire des faits de poly-isotopie. Les isotopies produites par la récurrence ces unités devant être dans une relation de contradiction...

Bibliographie

- Abastado, C., 1979: *Mythes et rituels de l'écriture*, Complexe, Bruxelles.
- Greimas, A.-J., 1966: *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Larousse, Paris.
- Groupe μ , 1977: *Rhétorique de la poésie, Lecture linéaire, lecture tabulaire*, Complexe, Bruxelles.
- Groupe μ , 1978: *Ironique et iconique*, "Poétique", 36, pp. 427-442
- Groupe μ , 1992: *Traité du signe visuel*, Le Seuil, Paris.
- Groupe μ , 1997: *L'effet de temporalité dans les images fixes*, "Texte", 21-22 (n° spécial *Iconicité et narrativité*), pp. 41-69.
- Groupe μ , 2002: *L'appropriation de l'œuvre d'art comme acte sémiotique*, "Technè", 15 (n° spécial *La vision des œuvres*), pp. 49-55.
- Groupe μ , 2004: *Voir, percevoir, concevoir. Du sensoriel au catégoriel*, in Hénault, Beyaert [2004], pp. 65-82.
- Groupe μ , 2011: *Pourquoi y a-t-il du sens plutôt que rien? Abrégé de sémiogénétique*, "Signata", 2.
- Hénault, A, Beyaert, A. (a cura di), 2004: *Ateliers de sémiotique visuelle*, Presse Universitaires de France, Paris.
- Klinkenberg, J.-M., 1993: *Métaphores de la métaphore: sur l'application du concept de figure à la communication visuelle*, "Verbum" 1-2-3 (numéro spécial *Rhétorique et sciences du langage*), pp. 265-293.
- Klinkenberg, J.-M., 1996: *Précis de sémiotique générale*, De Boeck, Louvain-la-Neuve.
- Klinkenberg, J.-M., 2008: *La relation texte-image. Essai de grammaire générale*, "Bulletin de la Classe des Lettres, Académie royale de Belgique", 6/19, pp. 21-79.
- Badir, S., Klinkenberg, J.-M. (a cura di), 2008: *Figures de la figure. Sémiotique et rhétorique générale*, Presses universitaires de Limoges, Limoges.
- Klinkenberg, J.-M. 2011: *Visualité et potentiel argumentatif*, in Migliore [2011], pp. 187-212.
- Lévi-Strauss, C., 1958: *Anthropologie structurale*, Plon, Paris.
- Merton, R.K., 1966: *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Plon, Paris.
- Meyer, M., 2008: *Principia rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation*, Paris, Fayard.
- Migliore, T., (a cura di), 2011: *Retorica del visibile. Strategie dell'immagine tra significazione e comunicazione*, Aracne, Roma, 2 voll.
- Perelman, Ch., Olbrechts-Tyteca, L., 1958: *Le traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles 1988.

Jean-Marie Klinkenberg, *A quelles conditions peut-on parler de négation dans l'image?*

Pradines, M., 1948: *Traité de psychologie générale*, Presse Universitaires de France, Paris.

Quine, W. Van O., 1960: *Le mot et la chose*, trad. fr. par J. Dopp, P. Gochet, avant-propos de P. Gochet, Flammarion, Paris 1977.